

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2222

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin, rapporteur général

ARTICLE 65 UNDECIES

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de ces organismes »

les mots :

« des opérateurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.